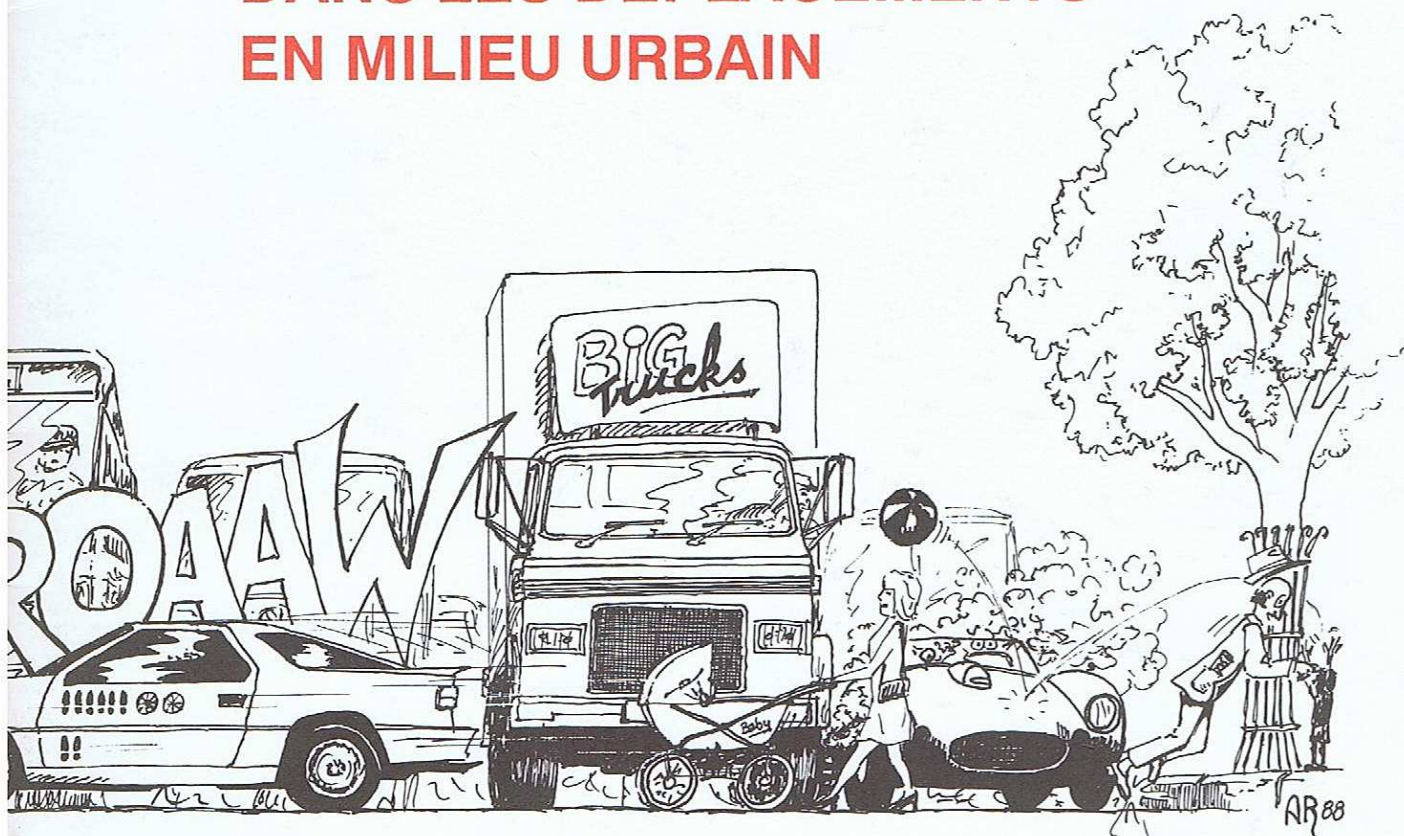


**JOURNEE D'ETUDE
DU 14 JUIN 1988**

**SECURITE
DANS LES DEPLACEMENTS
EN MILIEU URBAIN**



Avec la collaboration des ABB-assurances

Avant-propos

Monsieur Raymond YANS, Echevin de l'Urbanisme et des Transports de la Ville de Liège, a organisé le 14 juin 1988 une journée-débat consacrée aux problèmes de sécurité dans les déplacements urbains.

Cette manifestation marquait le terme de l'étude sur la gestion des déplacements urbains lancée dès 1985 par la municipalité, étude dont le but est de fournir à la Ville de Liège un outil de maîtrise et de coordination des différents flux de circulation sur son territoire.

A cette occasion, il semblait opportun de confronter les options directrices de l'étude, essentiellement garantir au plus grand nombre des conditions attractives et sécurisantes au meilleur coût social et financier pour la communauté, à l'expérience de quelques acteurs de l'organisation routière et, plus spécifiquement, aux idées nouvelles qui se développent actuellement en Belgique ou à l'étranger pour promouvoir la sécurité de tous les usagers de l'espace public urbain.

De plus, il s'agissait d'amorcer en Wallonie un processus de réflexion, de contacts et d'échanges bénéfiques entre usagers et administrations, amenant à poser clairement certaines revendications mais aussi à démontrer la praticabilité de solutions originales et parfois peu coûteuses développées en la matière par les spécialistes invités.

Dès lors, les organisateurs se sont efforcés de rencontrer, dans le choix des intervenants, un large éventail de préoccupations, depuis les problèmes réglementaires qui se posent en général aux officiers de police jusqu'aux problèmes d'aménagement qui intéressent les urbanistes et les gestionnaires de voirie, en passant par les contributions, toujours riches d'enseignements, des groupements d'usagers.

Les orateurs ont informé un public venu nombreux des 4 coins de Belgique, du développement des idées dans leur domaine et ont fixé les orientations qui semblent se dégager de la pratique qu'ils ont acquise dans leur travail pour l'amélioration de la sécurité dans les déplacements.

Cette journée a connu un appréciable succès de participation, gage de l'intérêt que suscite le thème abordé. Il apparaît qu'un certain décloisonnement des compétences et des moyens peut naître de la régionalisation qui se met en place dans notre pays, mais rien n'est joué. Les administrations locales revendiquent de plus en plus la maîtrise de leur destinée en matière de circulation. Malgré des efforts très importants dans ce sens de quelques communes, qui se traduisent éventuellement par l'adoption de plans de circulation, les moyens juridiques et financiers restent embryonnaires. De même, la position du législateur pour ce qui concerne les problèmes de responsabilité et les procédures d'indemnisation, peut sembler attentiste en comparaison d'exemples étrangers. Malgré tout, le contrôle des flux de circulation associé à la requalification des espaces publics est une idée qui ne cesse de progresser sous la pression d'associations de citoyens qui exigent un rééquilibrage des usages de l'espace public et l'amélioration consécutive de leurs conditions de vie incluant, bien entendu, les problèmes de sécurité.

Monsieur l'Echevin YANS clôture cette journée en émettant le vœu qu'elle contribue à ce que la sécurité routière et la problématique des déplacements en général deviennent des enjeux de la politique communale tout particulièrement en Wallonie et dans ses centres urbains.

Ph. Hanocq
Ingénieur urbaniste